

FRAIS ADMINISTRATIFS

Pour une plus grande transparence, nous indiquons ci-dessous le détail des frais:

Répartition des frais en CHF	
Frais administratifs à charge de la CPS	
Dépenses du Conseil de fondation et de la Commission de placement	127 146
Frais Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF)	13 040
Frais Commission de haute surveillance	4 425
Frais et charges divers	8 035
Total	152 646
Frais administratifs à charge de la SSR	
Salaires, prestations sociales, frais et formations	1 263 573
Informatique	46 398
Expert en prévoyance professionnelle (Aon Suisse SA)	102 100
Révision par PricewaterhouseCoopers SA et BDO SA	29 251
Honoraires des conseillers et prestations externes	58 955
Loyer	0
Matériel de bureau et imprimés	13 368
Recettes organisations affiliées	-196 530
Recettes CPS (honoraires et indemnités)	-50 085
Total	1 267 031
Total frais administratifs CPS	1 419 677
Frais de gestion de la fortune en CHF	
Frais directs de gestion de la fortune	3 726 218
Frais de gestion de la fortune et droits de garde, soit 0,11 % (0,14 % en 2018) de la fortune sous gestion.	
Frais de gestion des placements collectifs	5 956 579
Le Total Expense Ratio (TER) indique les coûts additionnels à la commission d'émission et à la commission de rachat. Ces coûts ne sont pas facturés mais déduits directement du rendement.	
Honoraires PPCmetrics, Kraus Partner et Ethos	331 475
Droit de timbre, T.V.A., frais de port et de banque	597 847
Total frais de gestion de la fortune	10 670 099
Les frais de gestion de la fortune correspondent à 0,31 % (0,33 % en 2018) de la fortune totale.	

(montants arrondis au franc près)